

### Les produits toxiques doivent être manipulés avec précaution!

Les poisons et produits toxiques présents dans les ménages peuvent tuer. Chaque année, en Suisse, une trentaine de personnes meurt des suites d'un empoisonnement. En moyenne, quelque 4400 personnes doivent recevoir un traitement médical consécutif à une intoxication. Dans plus de 90 pour cent des cas, les victimes sont des enfants. Beaucoup de ces accidents pourraient être évités. Voici les conseils du bpa pour une utilisation sûre des produits toxiques dans le ménage:

- Dans la mesure du possible, remplacez les poisons et les produits toxiques par des produits biologiques ou, pour le moins, par des produits non toxiques. Vous diminuez ainsi le risque d'accident et préservez l'environnement.
- Conservez les produits toxiques sous clé et hors de portée des enfants. Les produits suivants sont concernés: médicaments, cigarettes, cosmétiques (vernis à ongles, par ex.), engrais, pesticides, huiles à lampe, allume-feu, détergents, peintures, solvants et colles.
- Respectez toujours la date de péremption des médicaments.
- Lorsque vous utilisez des produits toxiques, observez le mode d'emploi et les mises en garde.
- Ne jetez aucun toxique dans la poubelle, les canalisations ou dans l'eau des nappes phréatiques. Respectez les consignes relatives à leur élimination et veillez à ne pas en renverser.
- Lors de l'utilisation de produits potentiellement dangereux, prenez les mesures de protection correspondantes:
  - Vaporisation de produits chimiques dans le jardin: portez des gants, masque anti-poussière et couvre-chef.
  - Substances corrosives: portez des gants résistant aux décapants et des lunettes de protection.
  - Solvants: attention, danger d'explosion! Utilisez-les seulement dans des locaux bien aérés, abstenez-vous de fumer et portez des gants résistant aux décapants ainsi que des lunettes de protection.

Si, malgré tout, quelque chose arrive:

- Si la victime a perdu connaissance, mettez-la sur le côté et appelez immédiatement le **144** (urgences santé).
- En cas d'intoxication: appelez immédiatement le **145** («Tox», centre anti-poisons, 24h/24).
- En cas de brûlure par acide: rincez abondamment la peau nue pendant 15 minutes et couvrez-la d'un pansement sec. Yeux: ouvrez les paupières et rincez pendant 15 minutes en partant depuis le nez avec un débit d'eau moyen avant de couvrir d'un pansement sec. Puis, appelez un médecin.

#### Liens utiles

La brochure du bpa «Les toxiques sous surveillance»: [http://shop.bfu.ch/pdf/175\\_42.pdf](http://shop.bfu.ch/pdf/175_42.pdf)

Centre Suisse d'Information Toxicologique TOX: [www.toxi.ch](http://www.toxi.ch)